

# **DOSSIER DE PRESSE**

## **ENQUÊTE BIEN-ÊTRE 2023**

**Avril 2023**

## SOMMAIRE

<b>Glossaire</b>	<b>3</b>
<b>Présentation de l'ANESF</b>	<b>4</b>
<b>I. Introduction</b>	<b>5</b>
<b>II. Situation matérielle et financière des étudiant·e·s sages-femmes</b>	<b>6</b>
<b>III. La santé des étudiant·e·s sages-femmes</b>	<b>7</b>
<b>IV. Le vécu de la formation et des stages</b>	<b>8</b>
<b>V. Un enjeu d'attractivité</b>	<b>10</b>
<b>VI. Perspectives</b>	<b>11</b>
<b>VII. Bibliographie</b>	<b>13</b>
<b>VIII. Annexe : Méthodologie</b>	<b>14</b>
<b>IX. Contacts</b>	<b>16</b>

## Glossaire

**ANESF** : Association Nationale des Étudiant·e·s Sages-Femmes

**ESF** : Étudiant·e sage-femme

**MESR** : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**OVE** : Observatoire de la Vie Étudiante

**OMS** : Organisation Mondiale de la Santé

**IGESR** : Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche

**VSS** : Violence Sexiste et Sexuelle

**GELULES** : Guide En Ligne Unifiant Les Évaluations de Stage

**TP** : Travaux Pratiques

**SUAPS** : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

## Présentation de l'ANESF

L'ANESF est l'unique association représentant les étudiant·e·s sages-femmes. Elle existe depuis 1987 et fédère plus de 4000 étudiant·e·s sages-femmes des 33 structures de formation de France grâce à leur adhésion et leur participation active à nos projets et nos réflexions.

### L'ANESF a pour but :

- > De rassembler et de représenter les étudiant·e·s sages-femmes de France afin de défendre leurs droits et intérêts matériels et moraux tant collectifs qu'individuels,
- > De participer activement à l'évolution de la formation en sciences maïeutiques et de la profession,
- > De fédérer et de contribuer au développement du réseau associatif des étudiant·e·s sages-femmes, à leur formation, ainsi qu'à leur professionnalisation,
- > D'inciter les étudiant·e·s sages-femmes à devenir acteur·rice·s de leur citoyenneté à travers une démarche solidaire et d'éducation populaire,
- > D'être actrice dans les décisions et les actions de santé publique notamment à visée éducative et préventive,
- > D'affirmer et de réaffirmer ses valeurs républicaines que sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité tout au long de son existence.

## I. Introduction

L'ANESF a toujours eu au **cœur de ses problématiques le bien-être** des étudiant·e·s sages-femmes depuis sa création en 1987.

Nos études commencent par la PASS ou la LAS qui sont des années extrêmement denses, marquées par une réforme récente, et avec une lourde charge de travail. Suite à une sélection, les étudiant·e·s accèdent à la deuxième année de maïeutique et commencent une formation de 4 années. Les filières de santé sont des études particulièrement compliquées avec une **alternance de cours et de stages intenses**, des conditions **d'exercices difficiles**, une hiérarchie à l'hôpital entraînant de la **maltraitance**. De plus, la formation de sage-femme a des spécificités avec une **gestion par les régions**, une **intégration à l'université insuffisante**, un **manque de reconnaissance du caractère médical de la profession**.

L'**enquête bien-être réalisée en 2018** avait pour objectif de recueillir et d'analyser les informations concernant les conditions de vie des étudiant·e·s sages-femmes. Les questions posées portaient sur trois thématiques : le niveau de vie matériel de l'étudiant·e, la santé de l'étudiant·e, et le vécu de l'étudiant·e dans sa formation.

Les résultats de 2018 ont permis de mettre en évidence des **constats alarmants**. 5 ans après, nous avons décidé de réitérer l'enquête bien-être en reprenant le questionnaire de base pour permettre une comparaison. Nous avons aussi saisi cette occasion pour ajouter des questions concernant l'impact des divers contextes que traversent ou ont traversé les étudiant·e·s, notamment la période de la crise sanitaire mais aussi la crise de la profession avec un réel manque d'attractivité et les nombreuses grèves réalisées.

L'**enquête de 2023 a récolté 2241 réponses** soit un taux de réponse brut de **56%**. Ce chiffre est significatif et nous permet d'affirmer que les étudiant·e·s se **saisissent d'ores et déjà de la question du bien-être**. La méthodologie utilisée lors de la réalisation de l'enquête bien-être est en annexe du présent dossier de presse.

**Concernant le profil des étudiant·e·s**, il·elle·s avaient en moyenne 22 ans et les promotions étaient représentées de manière équitable.

Les chiffres obtenus **mettent en évidence des constats tout aussi alarmants** qu'en 2018, en effet les différents résultats pour la plupart **n'ont soit pas évolué soit empiré**. Ces résultats nous questionnent sur les différentes actions qui ont pu être mises en place ces 5 dernières années, ainsi que sur l'attractivité de la formation.

En vous souhaitant une bonne lecture,

**Benjamin Lohez**

**Vice-Président en charge des Affaires Sociales et de la Défense  
des Droits à l'ANESF**

## II. Situation matérielle et financière des étudiant·e·s sages-femmes

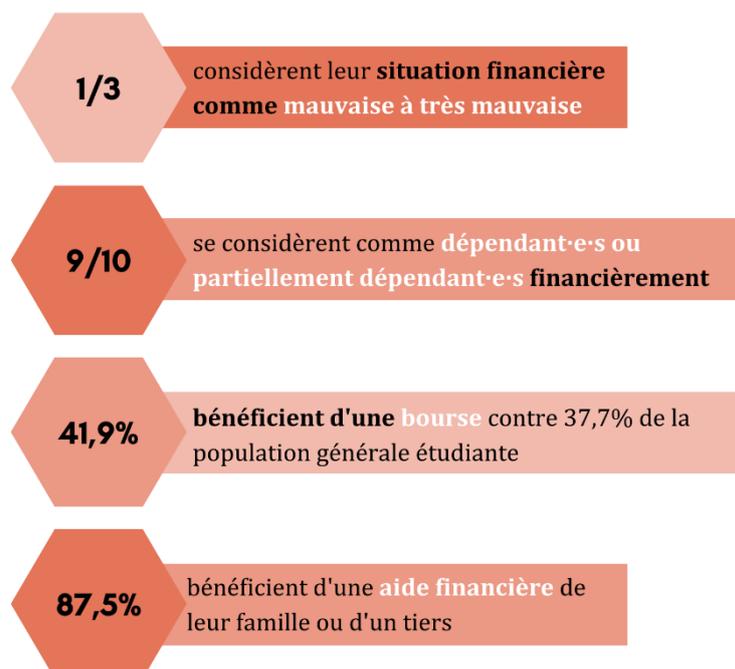
Les étudiant·e·s sages-femmes ont des études qui entraînent une précarité accrue:

> **frais de déplacement et/ou d'hébergement pour se rendre en stage**, avec une moyenne de 4599,75 km parcourus par an(1)

> **frais complémentaires** et illégaux avec **l'achat de tenues de stage**, ramettes de papier ou matériel pour les Travaux pratiques qui s'élève en moyenne à 177,14€

> un **coût de la rentrée en 2022** élevé à **2528,49€(2)**, avec une augmentation de 4,27% par rapport à la rentrée universitaire 2021

> **une faible rémunération** avec moins de 2,80€ brut/heure, rémunération accessible uniquement à partir de la 4ème année d'étude.



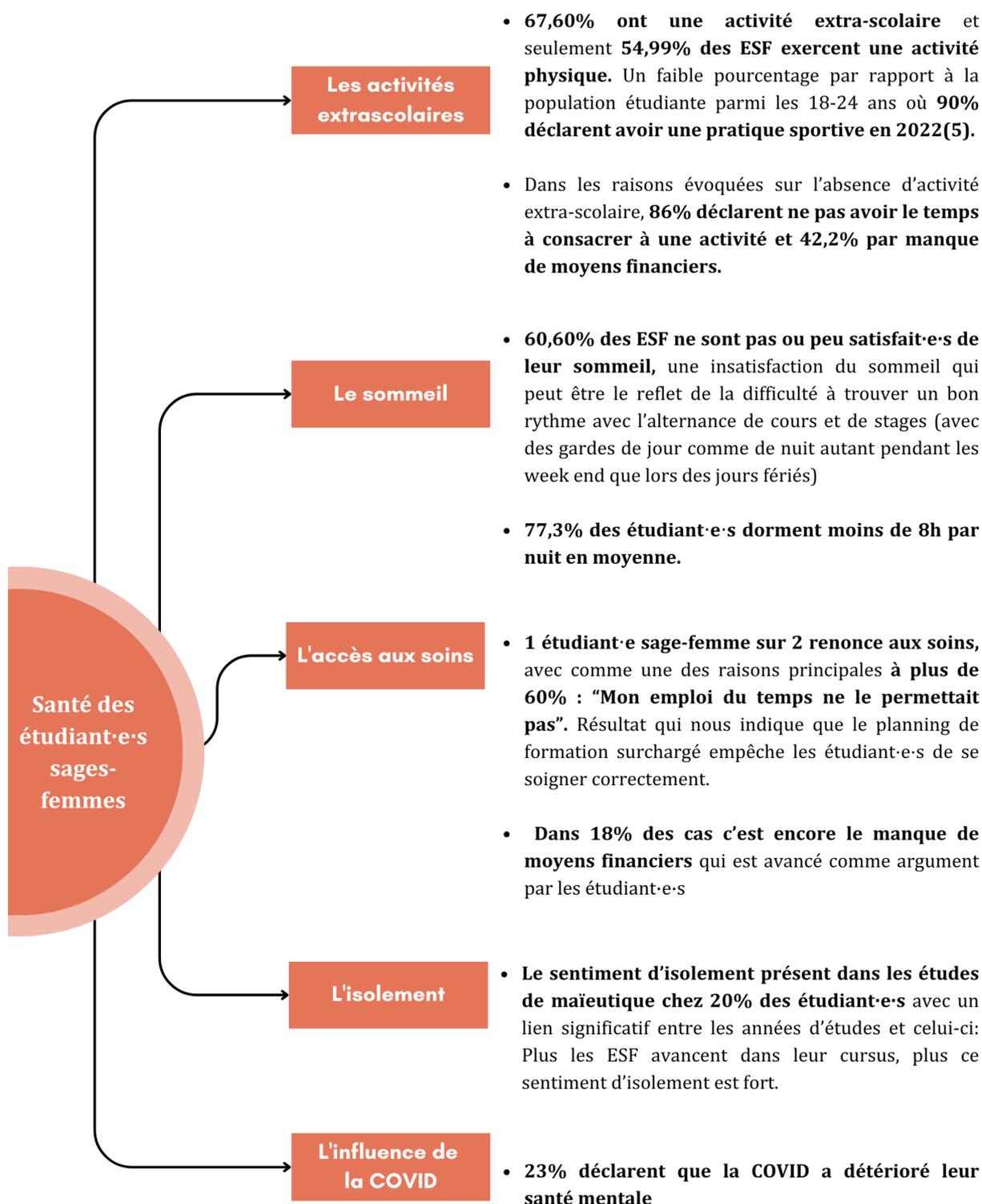
Face à cette situation, les étudiant·e·s sont dans l'obligation de développer une activité rémunérée en parallèle de leurs études :

> **29,2% déclarent** avoir une activité rémunérée en période scolaire dont **35,70% considèrent cette activité comme étant nécessaire**

> De part le rythme soutenu de nos études on remarque que peu d'étudiant·e·s ont une activité rémunérée contrairement à la **population générale étudiante où il y a 40%** des étudiant·e·s avec un emploi étudiant(4).

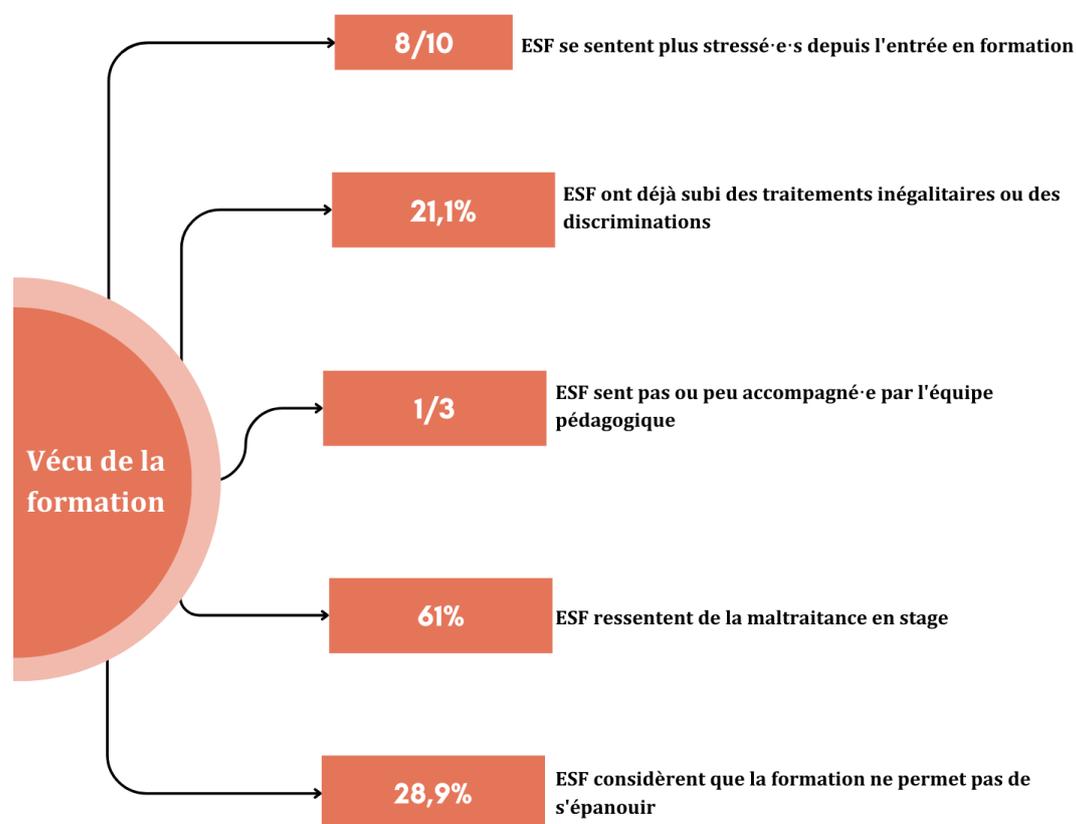
### III. La santé des étudiant·e·s sages-femmes

Bien que 86,80% des étudiant·e·s sages-femmes aient une bonne perception de leur état de santé, les résultats de l'enquête témoignent encore une fois des difficultés qu'iels rencontrent à maintenir cet état de bonne santé.



## IV. Le vécu de la formation et des stages

La formation est fortement marquée par le stress :



Concernant les **discrimination** les étudiant·e·s sages-femmes y **sont régulièrement confronté·e·s**.

> **20% des ESF ont déjà subi des traitements inégalitaires ou des discriminations** ce qui est **plus élevé**, chiffre en augmentation depuis 2018 ou le chiffre était de 15%(6).

> Dans 70% des cas les discriminations sont liées au statut d'étudiant·e·s

> 4 ESF sur 10 ont été témoins **d'une situation** de discrimination : sexisme, origine, orientation sexuelle, religion, etc.

Du côté de l'équipe pédagogique, nous remarquons que le constat est mitigé avec d'une part une **équipe accessible**, la mise en place de **réfèrent·e·s** et de **bonnes relations**. Mais d'autre part, **1/3 ne sent pas ou peu accompagné·e** par l'équipe pédagogique.

> **1 étudiant·e sur 3 déclare un sentiment de maltraitance** par l'équipe pédagogique dont 72,25% moralement, 26,47% verbalement et 1,28% physiquement.

**PRESSION EN FORMATION ET SUR LES ABSENCES**  
**MINIMISATION DU MAL-ÊTRE EXPRIMÉ** MANQUE DE SOUTIEN  
MANQUE DE BIENVEILLANCE **REMISE EN QUESTION DES PROPOS**  
**INFANTILISATION** **MANQUE DE RESPECT** ÉQUIPES DÉMORALISANTES

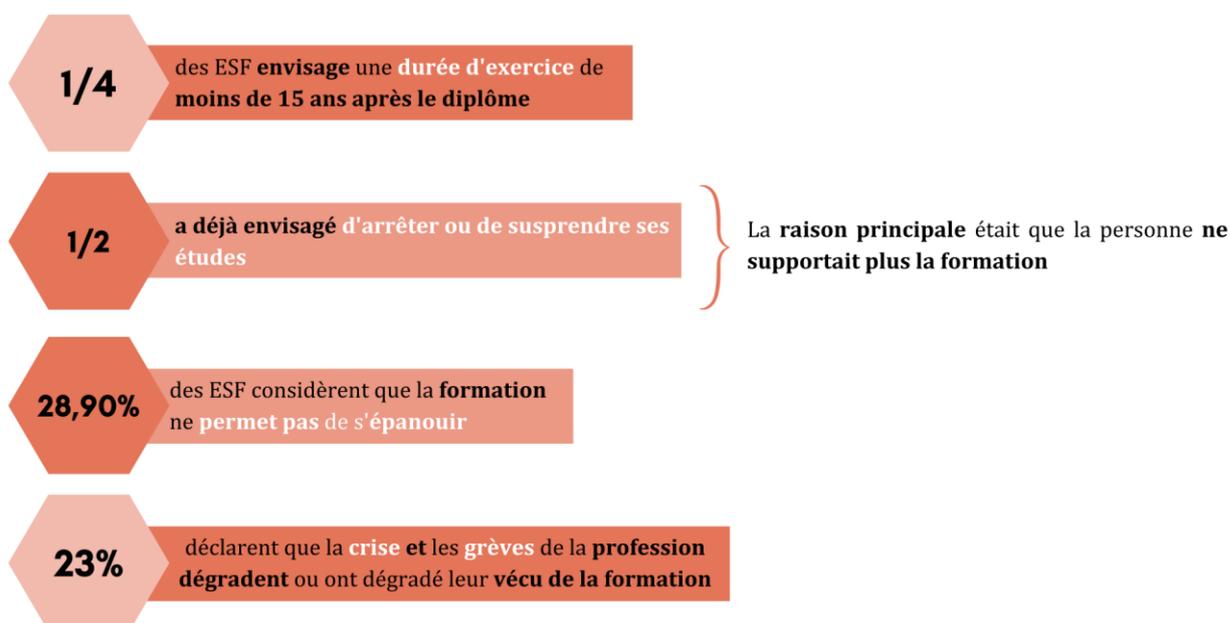
Concernant les stages :

> **61% déclarent un sentiment de maltraitance** en stage dont 59,29% moralement, 38,14% verbalement et 2,57% physiquement.

Les situations de maltraitance par l'équipe pédagogique ou en stage **n'ont pas évolué depuis 2018, ce qui nous interpelle fortement(6).**

## V. Un enjeu d'attractivité

Ces chiffres abordés précédemment jouent un rôle clef dans l'attractivité de la formation et profession de sage-femme, thématique sur laquelle l'ANESF travaille au quotidien. En effet la profession et formation de sage-femme traversent une crise sans précédent. À la rentrée 2022, **c'est 20% de places vacantes** qui ont été comptabilisées en 2ème année de sage-femme. Dans un même temps c'est une pénurie de sage-femme globale qui a été constatée sur l'ensemble du territoire.



Malgré ce constat 95,90% des ESF déclarent être **fièr·e·s d'être en sage-femme**. Cela prouve une **passion** et un **intérêt** pour la profession qui ne s'essouffle pas **mais** qui est **mise à mal** par les **conditions de vie, de travail et d'études**.

## VI. Perspectives

Malgré les évolutions qui ont eu lieu, **le constat est sans appel et bon nombre d'améliorations restent à faire**. L'enquête bien-être va nous permettre d'amorcer et poursuivre des réflexions sur l'évolution de la formation de sage-femme.

**Sur l'axe de la précarité**, l'ANESF demande aux différents établissements de formation qui pratiquent les **frais complémentaires d'arrêter immédiatement d'imposer ces frais illégaux aux ESF**, afin de respecter la loi et de réduire la précarité étudiante chez les étudiant·e·s sages-femmes. Un travail devra également être entamé concernant une **revalorisation des rémunérations** que touchent les étudiants hospitaliers accompagné d'une mise en place d'une **indemnité kilométrique à frais réels** et ce, dès le 1er cycle d'études.

**Concernant la santé des ESF**, il est essentiel de favoriser l'accès au sport et aux soins notamment avec les services universitaires permis grâce à une intégration universitaire.

**Par rapport à la formation et aux stages**, sources de stress importants, il est capital de proposer des **accompagnements individuels et personnalisés**. Les situations de **discrimination et de maltraitance sont intolérables** et doivent cesser avec des dispositifs de **signalement**. A ce titre, l'ANESF travaille avec **GELULES** afin de proposer une plateforme d'évaluation des stages de façon anonyme avec un système de signalement.

En parallèle, **la loi Chapelier**, votée le 16 janvier 2023 constitue une avancée majeure pour l'évolution de notre formation. Elle permettra une intégration universitaire de tous les établissements de formation, une sortie de la gestion et financement de notre formation par les régions, la mise en place du statut de maître de stage universitaire, l'intégration d'une 6ème année d'étude et bien d'autres perspectives. Comme révélé lors de l'enquête, **la surcharge volume horaire**, le rythme des études de sages-femmes et le mal-être sont à l'origine de nombreuses problématiques. **Les enjeux qui résident dans cette réforme de la formation sont grands**. Les étudiant·e·s sages-femmes devront être les interlocuteur·ice·s privilégié·e·s du gouvernement lors des groupes de travail afin de répondre réellement à leurs attentes. **Il est urgent qu'un travail soit entamé sur la réforme** afin de communiquer au mieux auprès des futur·e·s étudiant·e·s et que nous ayons le temps de construire cette nouvelle maquette de formation afin de répondre au mieux aux enjeux auxquels nous faisons face.

**La profession est actuellement en pleine crise**, la formation également. L'attractivité est de plus en plus faible, la rentrée 2022 est marquée par 20% de places vacantes en 2ème année de sage-femme. En plus de ces 20%, 31,40% ont déjà envisagé

d'arrêter leurs études et 19,20% envisagent de suspendre leurs études avec comme raison principale que la personne ne supportait plus la formation. **De plus, c'est actuellement 1 étudiant·e sur 4 qui envisage une durée d'exercice de moins de 15 ans**, constat alarmant dans le contexte actuel de la profession, pour le nombre de futur·e·s sages-femmes exerçant en France et au bout de la chaîne pour le futur de la santé des femmes.

L'ANESF demande la **mise en place d'actions concrètes** et des **groupes de travail avec les différent·e·s acteur·rice·s** de la formation et de la profession pour permettre une amélioration au plus vite de l'attractivité de notre formation et de notre profession.

## VII. Bibliographie

- (1) Enquête sur les frais de logement et de transport lors des stages délocalisés - ANESF - 2022. Disponible sur : <https://anesf.com/enquete-sur-les-frais-de-logement-et-de-transport-lors-des-stages-delocalises/>
- (2) DOSSIER DE PRESSE - INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE 2022 - ANESF - Association Nationale des Étudiant·e·s Sages-Femmes. Disponible sur : <https://anesf.com/dossier-de-presse-indicateur-du-cout-de-la-rentree-2022/>
- (3) Enseignementsup-recherche.gouv.fr[En ligne]. Les boursiers sur critères sociaux en 2021-2022 ; [Cité le 6 mars 2023]. Disponible sur : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-boursiers-sur-criteres-sociaux-en-2021-2022-87286#:~:text=Durant%20l'ann%C3%A9e%20universitaire%202021,pour%20atteindre%2037%2C7%20%25.>
- (4) Ove-national.education.fr[En ligne]. Enquête sur les conditions de vie des étudiant·e·s ; [Cité le 6 mars 2023]. Disponible sur : <https://www.ove-national.education.fr/enquete/enquete-conditions-de-vie/>
- (5) Le Développement de la pratique sportive étudiante N°21-22 352A - Janvier 2023. Disponible sur : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2023-02/rapport-igesr-21-22-352a-26349.pdf>
- (6) Enquête bien-être étudiant de l'ANESF 2018. Disponible sur: [http://anesf.com/wp-content/uploads/2018/08/Enquete\\_bien-etre\\_ESF\\_DP\\_EBEAS\\_2018-1.pdf](http://anesf.com/wp-content/uploads/2018/08/Enquete_bien-etre_ESF_DP_EBEAS_2018-1.pdf)

## VIII. Annexe : Méthodologie

### Population :

Tous les étudiant·e·s sages-femmes de France (métropole et DROM), qu'ils ou elles soient en cours, en arrêt, en suspension d'études, en césure, sont invité·e·s à participer à notre enquête.

### Matériel et Méthode :

Est décrite dans cette enquête la vie quotidienne des étudiant.e.s sages-femmes à travers leurs caractéristiques individuelles, leur niveau de vie matériel, et leur état de santé déclaré.

### L'outil d'enquête :

Les étudiant·e·s ont été sollicité.e.s à participer par l'intermédiaire d'un questionnaire. Il comprend 58 questions réparties en 4 parties :

- **les caractéristiques de l'étudiant·e** détaillant l'année de promotion, l'âge, la ville de l'école de sage-femme, et les personnes à charge ;
- **le niveau de vie matérielle** détaillant le recours à des aides financières, l'activité rémunérée, la qualité de vie financière et l'indépendance financière ;
- **la santé** détaillant la perception de la santé, l'isolement, l'activité physique et extra-scolaire, le sommeil ;
- **le vécu de la formation** détaillant le stress de la formation, les relations avec l'équipe pédagogique et en terrain de stage, les sentiments de soutien ou de mise à l'écart, le vécu de discriminations et/ou de traitements inégalitaires.

Le questionnaire est réalisé sur le support GoogleForms, et diffusé via voie électronique du **23 Janvier au 20 Février inclus** de deux façons : à la fois via les adresses mails des administrateur·rice·s de notre réseau et également sur les réseaux sociaux : page Facebook de l'ANESF, instagram.

Une demande a été faite aux différents établissements de formation afin de le communiquer auprès des étudiant·e·s sages-femmes.

Un groupe de référent·e·s par établissement a été mis en place afin de coordonner toute la communication de l'enquête au sein du territoire avec les différentes actions menées.

## Stratégie d'analyse:

- Partie descriptive :  
Une première analyse est réalisée question par question avec le logiciel EXCEL.
  
- Partie Analytique :  
Ensuite des croisements de données sont calculés :
  - > Années d'étude par rapport à l'état de santé et l'isolement
  - > Le sommeil par rapport à l'état de santé et la durée du sommeil
  - > L'état de stress par rapport à la maltraitance, la relation avec l'équipe pédagogique, l'état de santé, l'isolement, l'épanouissement, durée d'exercice envisagée
  - > École par rapport à l'isolement, la maltraitance, le soutien de l'équipe pédagogique et clinicienne
  - > La santé mentale en période COVID par rapport à l'état de santé, à l'état de stress, la satisfaction du sommeil
  - > L'impact de la crise/grèves de notre profession par rapport à l'épanouissement, l'envie d'arrêter les études
  - > L'envie d'arrêter les études par rapport à la durée d'exercice
  - > La maltraitance en stage par rapport à la durée d'exercice envisagée

Pour cela, nous procédons à des tests de Chi-2 pour tester la significativité (via le site Biostat TGV). Pour les liens significatifs, des Odds ratio ont par la suite été calculés. Le risque  $\alpha$  pour montrer une différence a été fixé à 5%.

- Stratégie d'analyse des données qualitatives :

Concernant les données de type qualitatives, à savoir les commentaires remplis sous l'option "Autre", qui laissent la possibilité à l'étudiant·e de s'exprimer, et surtout les 4 questions qui sont ouvertes pour des commentaires à expression libre et qui génèrent 101 pages de commentaires.

Compte-tenu du temps nécessaire pour mener des analyses thématiques sur l'ensemble de ce contenu, nous faisons le choix de lire dans un premier temps l'ensemble des commentaires pour dégager les principaux thèmes développés par les étudiant·e·s puis de les traiter pour ce premier rapport comme des données « journalistiques » permettant d'illustrer des résultats quantitatifs.

## Utilisation des données :

Les données sont anonymes.

L'utilisation des données est strictement réservée à la conception de l'enquête bien-être 2023 et ces données seront supprimées du Drive dans les 2 ans qui suit la publication des résultats.

La CNIL est applicable et tout·e participant·e peut contacter la personne responsable pour supprimer, rectifier ou exercer son droit à la limitation du traitement de ses données.

## IX. Contacts

Benjamin LOHEZ - Vice-Président en charge des Affaires Sociales et de la Défense des Droits de l'ANESF - [affairesociales@anesf.com](mailto:affairesociales@anesf.com) - 06.47.33.35.41

Loona MOURENAS - Porte parole de l'ANESF - [porteparole@anesf.com](mailto:porteparole@anesf.com) - 06.46.68.58.62